2. Restauration   
« Vingt cinq méthodes pour la restauration sont évoquées dans Le Tantra l’Ornement du Coeur Adamantin. »

གཉིས་པ་ནི།  
1. Deuxièmement :  
ཕྱིར་བཅོས་ཉེར་ལྔ་སྙིང་པོ་རྒྱན་ལས་འབྱུང༌། །  
2. Vingt cinq options pour la restauration sont évoquées dans Le Tantra l’Ornement du Coeur Adamantin.

En générale, quant on commet une chute il faut restaurer le lien sacré. Pour ce faire, ceux qui n’ont recu que les sept initiations (249)générales pourront a nouveau recevoir les sept initiations quand ils auront récité trente six mille fois le mantra de chaque divinités du mandala et auront pris mentalement l’engagement de ne pas recommencer.  
Ceux qui ont recu les initiations non communes du vase et secrète il est dit qu’ils peuvent a nouveaux recevoir les intiations après avoir accompli les punitions données par leur maître.

སྤྱིར་ལྟུང་བ་བྱུང་ནས་ཕྱིར་བཅོས་དགོས་ལ།  
3. En générale, quant on commet une faute il faut la restaurer. Pour ce faire,  
དེའི་ཚུལ་ཡང༌།  
4. les méthodes qui existent sont:  
དབང་དུ་ཙམ་ཐོབ་པས་དཀྱིལ་འཁོར་གྱི་ལྷའི་གྲངས་ཇི་སྙེད་པ་དེ་སྙེད་ལ་སྟོང་ཕྲག་གསུམ་ཅུ་རྩ་དྲུག་ཏུ་བཟླས་ཤིང  
5. Si on n’a recu que les initiations (les initiations générales) quand (le pratiquant) aura réciter trente six mille fois le mantra de chaque divinités du mandala et  
ཕྱིས་མི་བྱེད་པའི་སྡོམ་སེམས་དང་ལྡན་པ་ལ་སླར་དབང་བདུན་སྦྱིན།  
6. aura pris mentalement l’engagement de ne pas recommencer, on lui redonne les sept intiations.  
བུམ་པ་དང་གསང་དབང་ཐུན་མིན་ཐོབ་པ་ནི་  
7. Ceux qui ont recu les initiations non communes du vase et secrète  
སློབ་དཔོན་གྱིས་གསུངས་པའི་ཆད་ལས་ཉམས་སུ་བླངས་ནས་སླར་དབང་ནོད་པར་གསུངས།  
8. il est dit qu’ils peuvent a nouveaux recevoir les intiations après avoir accompli les punitions données par leur maître.

Les vingt cing punitions ou moyens pour la réstauration à appliquer sont évoqués dans Le Tantra l’Ornement du Coeur Adamantin (250) :  
“(1) Se confesser devant le champ d’accumulation (des divinités que l’on visualise devant soi) et (2) se purifier en faisant usage des mantras et moudras de dispersion ;  
(3) Accomplir les ablutions extérieures (avec l’eau du vase d’initiation) et intérieures (recevoir des divinités imaginées dans l’espace les initations des cinq familles de Bouddha) et (4) bruler la syllabe germe (au nombril) avec le feu intérieur ;  
(5) Méditer l’essence non née et (6) prendre les initiations extérieures (par le Lama) et intérieures (l’auto-initiation).  
(7) Se confesser en présence d’une assemblée (lors d’un festin tantrique ou autre) et (8) faire une confession exprimant le remord devant un support sacré ;  
(9) Offrir des mandalas ou autres offrandes et (10) confectionner des supports d’offrandes représentant les Ainsi-allés (stupas, statues etc);   
(11) Se purifier par des offrandes paisbles dans le feu et (12) faire de vastes offrandes de torma;   
(13) Réciter le mantra de sa divinité et (14) méditer la stabiliter mentale profonde;   
(15) Sauver la vie d’êtres vivants et (16) lire les textes sacrés des soutras et des tantras;   
(17) S’en remettre au Lama comme s’il était le joyau sommital et (18) accomplir la profonde auto-initiation ;  
(19) Réciter le mantra de cent syllabes de l’Aini-allé et (20) réciter les mantras-dharanis lors des jours auspicieux;   
(21) Réciter aux six moments de la journée le Soutra des Trois Amoncellements et (22) méditer Vajrasattva et réciter son mantra;   
(23) Pratiquer le Guru yoga utilisant les trois vajras (se visualiser comme la divinité et son maître marqué des syllabes germes OM AH HOUNG à ses trois emplacements) ;  
(24) Faire la méditation du yoga la glorieuse goutte et (25) celle du yoga subtile.” (251)

ཆད་ལས་སམ་ཕྱིར་བཅོས་ཉམས་སུ་བླང་བར་བྱ་བའི་རྣམ་གྲངས་ཉེར་ལྔ་སྙིང་པོ་རྒྱན་ལས་འབྱུང་བ་ནི།  
9. Les vingt cing punitions ou (en d’autres mots) moyens pour la réstauration à appliquer sont évoqués dans L’ornement de l’essence de tous les secrets.  
ཚོགས་ཞིང་ལ་བཤགས་དྲལ་བའི་སྔགས་རྒྱས་སྦྱོང༌། །  
10. Se confesser devant le champ d’accumulation (des divinités que l’on visualise devant soi) et purifier en faisant usage des mantras et moudras dispersion (litt. séparation mais aussi dans le sens d’annihilation, destruction, une fois le pb détruit on en est séparé).  
ཕྱི་ནང་ཆུས་བཀྲུ་གཏུམ་མོས་ས་བོན་བསྲེག །  
11. Ablutions (litt, laver) extérieures et intérieures et bruler la syllabe germe avec le feu intérieur.  
སྐྱེ་མེད་དོན་སྒོམ་ཕྱི་ནང་དབང་བཞི་ལེན། །  
12. Méditer l’essence non née et prendre les initiations extérieures et intérieures.   
ཚོགས་སུ་ཞུ་དང་རྟེན་ལ་སྨྲེ་བཤགས་བརྗོད། །  
13. (Se confesser)en présence d’une assemblée et faire une confession exprimant le remord devant un support sacré.  
མཎྜལ་སོགས་འབུལ་བདེ་གཤེགས་མཆོད་རྟེན་བཞེངས། །  
14. Offrir des mandalas ou autres offrandes; fabriquer des stupa(supports d’offrandes) des Ainsi-allés;  
ཞི་བའི་མེས་སྦྱང་མཆོད་གཏོར་རྒྱ་ཆེན་བཏང༌། །  
15. se purifier par des offrande paisble dans le feu ; faire de vastes offrandes de torma;  
ལྷ་ཡི་སྔགས་བཟླ་ཟབ་མོའི་བསམ་གཏན་བསྒོམ། །  
16. Réciter le mantra de la (de sa) divinité; méditer la stabiliter mentale profonde;  
སེམས་ཅན་སྲོག་སྐྱབས་མདོ་རྒྱུད་གསུང་རབ་བཀླག །  
17. Sauver la vie d’êtres vivants; lire les textes sacrés des soutras et des tantras;  
བླ་མ་གཙུག་བསྟེན་ཟབ་མོའི་བདག་འཇུག་བྱ། །  
18. S’en remettre au Lama comme s’il était le joyau sommital ; accomplir la profonde auto-initiation  
བདེར་གཤེགས་ཡིག་བརྒྱ་དུས་བཟང་གཟུངས་སྔགས་བཟླ། །  
19. Réciter le mantra de cent syllabes de l’Aini-allé; réciter les mantras-dharanis lors des jours auspicieux;  
ལྟུང་བཤགས་ལན་དྲུག་རྡོར་སེམས་བསྒོམ་བཟླས་བྱ། །  
20. Réciter aux six moments de la journée le Soutra des Trois Amoncellements; méditer Vajrasattva et réciter son mantra;  
རྡོ་རྗེ་གསུམ་ལྡན་བླ་མའི་རྣལ་འབྱོར་དང༌། །དཔྱིད་ཐིག་དང་ནི་ཕྲ་མོའི་རྣལ་འབྱོར་བསྒོམ། །  
21. Pratiquer le Guru yoga des trois vajras; faire la méditation du yoga la glorieuse goutte et du yoga subtile.  
ཞེས་སོ། །  
22. C’est ce qui est dit.

« Les offrandes au feu, récitations, méditations, ganachakras etc;   
Sont a appliquer selon l’intensité de la faute -détérioration, transgression ou rupture-.  
Majeures ou mineures, elles peuvent être conféssées si on ne dépasse pas l’espace d’une session. »

སྦྱིན་སྲེག་བཟླས་སྒོམ་ཚོགས་ཀྱི་འཁོར་ལོ་སོགས། །ཉམས་འདས་རལ་བའི་ཚོད་དང་སྦྱར་ཏེ་བྱ། །  
23. Les offrandes au feu, récitatoins, méditations, ganachakras etc; sont a appliquer selon l’intensité (de la faute) -détérioration, transgression ou rupture-.  
ཕྲ་རགས་གང་ཡང་ཐུན་ཚོད་མ་འདས་བཤགས། །  
24. Majeures ou mineures, elles peuvent être conféssées si on ne dépasse pas l’espace d’une session.

Toutes les classes des tantras supérieures ou des tantras inférieurs mettent l’accent sur le fait de faire en générale, les offrandes dans le feu pour purifier les actes négatifs et plus spécifiquement l’offrande dans le feu de la Vajradaka (252); de méditer sa divinité et d’en réciter le mantra; offrir un ganachakra véritable ou la fête tantrique concordante du festin de Dakas (253). Ces tantras préconisen aussi d’autres méthodes. Tous ces moyens de restauration extraordinaires doivent être accomplis en un nombre et pour une durée proportionnelle à la gravité de la faute :détérioriation, transgression ou rupture.

ཁྱད་པར་རྒྱུད་སྡེ་གོང་འོག་ཀུན་ཏུ་དམིགས་སུ་བསལ་ནས་གསུངས་པ་  
25. Toutes les classes des tantras supérieures ou des tantras inférieurs mettent l’accent sur le fait  
སྡིག་པ་སྦྱོང་བའི་སྲེག་བླུགས་སྤྱི་དང་ཁྱད་པར་རྡོ་རྗེ་མཁའ་འགྲོའི་སྦྱིན་སྲེག །  
26. de faire en générale les offrandes dans le feu pour purifier les actes négatifs et plus spécifiquement l’offrande dans le feu de Vajradaka;  
རང་ལྷའི་བཟླས་བསྒོམ། ཚོགས་ཀྱི་འཁོར་ལོ་དངོས་སམ་རྗེས་མཐུན་དཔའ་བོའི་སྟོན་མོ་ལ་སོགས་པ་ཁྱད་པར་འཕགས་པའི་ཕྱིར་བཅོས་རྣམས་ཉམས་པ་དང་འདས་པ་དང་རལ་བའི་ཚོད་དང་སྦྱར་ལ་གྲངས་དང་བརྩོན་པ་ཆ་ཡིས་བསྐྱེད་པར་བྱའོ། །  
27. de méditer sa divinité et en réciter le mantra; d’offrir un festin de Dakas lors d’un ganachakra véritable ou concordant etc. Tous ces moyens de restauration extraordinaires, doivent être accomplis avec en un nombre et pour une durée proportionnelle à la gravité de la faute -détérioriation, transgression ou rupture.

De surcroît, si on n’applique l’antidote dans l’espace d’une des six périodes de la journée, on parle de dépassement du délai d’une période ; si on ne se confesse pas dans l’espace d’une journée c’est une contravention, dans l’espace d’un mois, c’est une détérioriation, dans l’espace d’une année, c’est une transgression, dans l’espace de deux ou trois ans, c’est une rupture. La lourdeur de la faute augmente donc progressivement avec le temps. Par conséquent, si on fait la confessions avec son coeur avant la fin du délais, le lien sacré est ravivé. Cependant, aprés une période de trois années il ne peux plus être réparé et il est dit que la conséquence sera de renaître sans aucun doute en enfer.

དེའང་ཉིན་མཚན་གྱི་དྲུག་ཆའི་ནང་དུ་གཉེན་པོས་མ་སླེབ་ན་  
28. Pour élaborer (litt. de plus), si on n’applique l’antidote dans l’espace d’une des six périodes de la journée,   
ཐུན་ཚོད་ལས་འདས་པ་ཞེས་བྱ་བ་དང༌།  
29. on parle de dépassement du délai d’une période.   
ཞག་གཅིག་གིས་བར་མ་ཆོད་ན་འགལ་བ་དང༌།  
30. Si on ne confesse pas dans l’espace d’une journée c’est une contravention,   
ཟླ་བས་བར་མ་ཆོད་པ་ཚུན་ཆད་ཉམས་པ།  
31. dans l’espace d’un mois, c’est une détérioriation,   
ལོ་གཅིག་ཚུན་ཆད་འདས་པ་དང༌།  
32. dans l’espace d’une année, c’est une transgression,  
ལོ་གཉིས་སམ་གསུམ་ཚུན་ཆད་རལ་བ་ཞེས་  
33. dans l’espace de deux ou trois ans, c’est une rupture.   
དུས་ལ་ལྟོས་ནས་ཉེས་པ་ཕྱི་རིམ་གྱིས་ལྕི་བ་སྟེ།  
34. La lourdeur de la faute augmente donc progressivement avec le temps. Par conséquent,   
དེ་ཚུན་ཆད་སྙིང་ནས་བརྩོན་པ་ཆེན་པོས་བཤགས་ན་ལྡང་ལ།  
35. si on fait la confessions avec son coeur avant la fin du délais, (le lien sacré) est ravivé.   
ལོ་གསུམ་འདས་པ་ཕན་ཆད་ནི་གསོར་མི་རུང་བར་ངེས་པར་དམྱལ་བར་འགྲོ་བར་གསུངས་སོ། །  
36. Cependant, aprés une période de trois années il ne peux plus être réparé et il est dit que la conséquence sera de renaître sans aucun doute en enfer.

Toutes les chutes, quelqu’elles soient doivent donc être contrôlée par leur antidote qu’est la présence et la vigilance. Il faut toutefois s’appliquer à ce que, de prime abord, elle ne surgissent pas. Si pourtant une chute à lieu, quelle soit sévère ou légère, elle peut être restaurée si elle est conféssée dans le délai d’une période de temps.

དེས་ན་ལྟུང་བ་གང་ལའང་དྲན་ཤེས་ཀྱི་གཉེན་པོས་ཟིན་པར་བྱས་ཏེ་  
37. Donc, toutes les fautes, quelqu’elles soient doivent être sous le contrôle de la présence et de la vigilance  
ཐོག་མ་ནས་མི་འབྱུང་བ་ལ་བརྩོན།  
38. et l’on doit s’appliquer à ce que, dès le début, elle ne surgissent pas.   
གལ་ཏེ་བྱུང་ན་  
39. si toutefois une faute est faite,   
ཕྲ་རགས་གང་ཡང་ཐུན་ཚོད་ལས་མ་འདས་པར་བཤགས་པས་སོར་ཆུད་པར་འགྱུར་རོ། །  
40. quelle soit sévère ou légère, elle peut être restaurée si elle est conféssée dans le délai d’une période de temps.